



Canada Benefits for Non-Union Associates

The passion of The Scotts Company extends far beyond gardening and growing to include the wellbeing of our associates. We are a company that has been rooted in family since our founding in 1868, and one major way we continue to bring this to life is through our LiveTotal Health program – our comprehensive approach to benefits and wellness.

When Benefits Begin

Your benefits begin the first day of the month following your date of employment.

Group Benefits

Scotts Canada provides you and your family with a comprehensive package of health and group benefits, including health care, dental, life and disability insurance. The program is administered by Sun Life Financial. The Company pays 80% of the premium cost and employees pay 20%.

Health	Dental	Life and Disability
<ul style="list-style-type: none"> • 100% drug coverage, after \$12 deductible per prescription • Hospital • Paramedical services • Vision • Travel 	<ul style="list-style-type: none"> • Preventative coverage • Basic coverage • Major restorative coverage • Orthodontic coverage 	<ul style="list-style-type: none"> • Life Insurance • AD&D insurance • Short Term Disability coverage* • Long Term Disability coverage*

**Disability coverage not included for Permanent Seasonal employees*

Coverage for your spouse/partner and dependents:

You can enroll your spouse/DP and eligible dependents for coverage under many of the benefits you receive. Eligible dependents include:

- Your legally married spouse, or common-law partner
- Your children up to age 21; 26 if they attend University/College full-time
- Your same or opposite-sex common law's eligible dependent children
- Your children of any age if they have a physical or mental disability that makes them dependent on you for support. The disability must have started before the date the child reached the maximum age for dependent children (age 26).

Retirement Savings Plan (RRSP)

The Retirement Savings Plan is designed to help you invest in your future, offering a convenient way to save for retirement through payroll deduction, tax savings and a generous company matching contribution. The plan is administered by ManuLife Financial.

- **Your Contributions** – You can choose to set aside retirement savings from your paycheck – up to the maximum allowed by the Canada Revenue Agency (CRA).
- **Company Match** – Scotts will match 100% of your employee contributions up to 6% of your earnings. The company match is 100% vested after two years of plan membership.

Discounted Stock Purchase Plan (DSPP)

Take advantage of the opportunity to purchase SMG stock at a 15% discount from market value. There are two ways to contribute:

- Through regular payroll deductions
- Through lump sum contributions made directly to Scotts Miracle-Gro

Employee Assistance Program

Our Employee Assistance Program (EAP) is provided through HumanaCare. Services are available 24 hours a day to assist in the following areas (but not limited to):

- Relationship and Couples
- Substance Use
- Diet and Nutrition
- Family and Parenting
- Legal and Financial
- Work-Related Stress
- Stress
- Grief and Bereavement
- Bullying and Harassment
- Anxiety
- Career Coaching
- Crisis and Trauma
- Depression
- Behavioural Management
- Healthcare Navigation and Support

Wellness Reimbursement Program

Once per calendar year, associates can be reimbursed a maximum of \$600 towards the cost various wellness and fitness expenses, such as:

- Gym membership
- Fitness equipment (reimbursed at 50%)
- Fitness Classes
- Nutrition and Weight Loss Programs
- Nutrition Apps
- Competitive Fitness Events

Discount Market Place

Register online, free of charge, to take advantage of discounts and promotions for a variety of companies and services. Discounts change daily/weekly/monthly.

NOTE: Eligibility varies by plan, and not all employees may be eligible to participate.

- Group Benefits: Regular and Permanent Seasonal Full-time employees are eligible.
- RRSP: Regular and Permanent Seasonal Full-Time employees are eligible
- DSPP: Regular and Permanent Seasonal Full-time and Part-time employees are eligible
- Employee Assistance Program: All employees are eligible
- Wellness Reimbursement Program: Regular Full-time employees are eligible
- Discount Market Place: All employees are eligible

Avantages du Canada pour les collaborateurs non syndiqués

La passion de The Scotts Company s'étend bien au-delà du jardinage et de la viticulture pour inclure le bien-être de nos collaborateurs. Nous sommes une entreprise ancrée dans la famille depuis notre fondation en 1868, et l'une des principales façons dont nous continuons à y insuffler la vie est notre programme Live *Total Health* qui constitue notre approche complète en matière d'avantages sociaux et de bien-être.

Quand les avantages commencent

Les avantages commencent le premier jour du mois suivant la date d'embauche.

Avantages collectifs

Scotts Canada vous offre, à vous et à votre famille, un ensemble complet d'avantages sociaux et de soins de santé, comprenant les soins de santé, les soins dentaires, l'assurance-vie et l'assurance-invalidité. Le programme est géré par Sun Life Financial. L'entreprise prend en charge 80 % du coût des primes et les employés 20 %.

Soins de santé	Soins dentaires	Assurance-vie et invalidité
<ul style="list-style-type: none">• Prise en charge à 100 % des médicaments, après déduction d'une franchise de 12 \$ par ordonnance• Soins hospitaliers• Services paramédicaux• Soins de la vue• Voyages	<ul style="list-style-type: none">• Couverture préventive• Couverture de base• Couverture réparatrice majeure• Couverture orthodontique	<ul style="list-style-type: none">• Assurance-vie• Assurance MAM• Couverture d'invalidité de courte durée*• Couverture d'invalidité de longue durée*

**La couverture d'invalidité n'est pas incluse pour les employés permanents saisonniers.*

Couverture de votre conjoint/partenaire et des personnes à votre charge :

Vous pouvez inscrire votre conjoint/partenaire et les personnes à charge éligibles à une couverture couvrant un grand nombre des avantages dont vous bénéficiez. Les personnes à charge admissibles comprennent :

- votre conjoint ou concubin légalement marié;
- vos enfants jusqu'à l'âge de 21 ans et 26 ans s'ils fréquentent une université ou un établissement d'enseignement supérieur à temps plein;
- les enfants à charge éligibles de votre conjoint de même sexe ou de sexe opposé;
- vos enfants, quel que soit leur âge, s'ils souffrent d'un handicap physique ou mental qui les rend dépendants de vous. Le handicap doit avoir commencé avant la date à laquelle l'enfant a atteint l'âge maximum pour les enfants à charge (26 ans).

Régime d'épargne-retraite (REER)

Le régime d'épargne-retraite est conçu pour vous aider à investir dans votre avenir, en vous offrant un moyen pratique d'épargner pour la retraite par le biais de retenues salariales, d'économies d'impôts et d'une généreuse contribution de contrepartie de la part de l'entreprise. Le régime est géré par ManuLife Financial.

- **Vos cotisations** : Vous pouvez choisir de mettre de côté votre épargne-retraite à partir de votre salaire, jusqu'au maximum autorisé par l'Agence du revenu du Canada (ARC).
- **Cotisation de l'entreprise** : Scotts verse une cotisation égale à 100 % des cotisations de l'employé, jusqu'à concurrence de 6 % de vos gains. La contribution de l'entreprise est acquise à 100 % après deux ans d'affiliation au régime.

Programme d'achat d'actions à prix réduit (PAAPR)

Profitez de l'opportunité d'acheter des actions SMG avec une réduction de 15 % par rapport à la valeur de marché. Il y a deux façons de contribuer :

- par le biais de retenues salariales régulières;
- par le biais de contributions forfaitaires versées directement à Scotts Miracle-Gro.

Programme d'aide aux employés

Notre programme d'aide aux employés (PAE) est assuré par HumanaCare. Des services sont disponibles 24 heures sur 24 pour apporter une aide dans les domaines suivants (liste non exhaustive) :

- relations et couples;
- consommation de substances;
- alimentation et nutrition;
- famille et rôle parental;
- juridique et financier;
- stress lié au travail;
- stress;
- deuil;
- intimidation et harcèlement;
- anxiété;
- formation de carrière;
- crise et traumatisme;
- dépression;
- gestion comportementale;
- orientation et soutien en matière de soins de santé.

Programme de remboursement des frais de bien-être

Une fois par année civile, les collaborateurs peuvent se faire rembourser un maximum de 600 dollars pour divers frais de bien-être et de remise en forme, tels que :

- l'inscription à la salle de sport;
- l'équipement de sport (remboursé à 50 %);
- les cours de remise en forme;
- les programmes de nutrition et de perte de poids;
- les applications de nutrition;
- les compétitions de remise en forme.

Discount Market Place

Inscrivez-vous en ligne, gratuitement, pour bénéficier de réductions et de promotions auprès d'un grand nombre d'entreprises et de services. Les réductions changent tous les jours, toutes les semaines et tous les mois.

REMARQUE : Les conditions d'éligibilité varient d'un régime à l'autre et tous les employés ne sont pas forcément éligibles.

- Avantages collectifs : Les employés réguliers et permanents saisonniers à temps plein sont admissibles.
- REER : Les employés réguliers et permanents saisonniers à temps plein sont admissibles.
- PAAPR : Les employés réguliers et permanents saisonniers à temps plein et à temps partiel sont admissibles.
- Programme d'aide aux employés : Tous les employés sont admissibles.
- Programme de remboursement des frais de bien-être : Les employés réguliers à temps plein sont admissibles.
- Discount Market Place : Tous les employés sont admissibles.